

Services aux familles : la Communauté de Communes du Saulnois s'engage aux côtés de la Caf

La Caisse d'allocations familiales de la Moselle a signé une convention territoriale globale avec la Communauté de Communes du Saulnois et la Mutualité Sociale Agricole de Lorraine.



La convention territoriale globale est désormais l'outil privilégié permettant aux collectivités d'être soutenues par la Caf dans leurs efforts en faveur des services proposés aux familles. Souple et adaptable, cette convention permet aux élus de définir des priorités dans le cadre d'un plan d'action adapté, à partir d'un diagnostic de l'offre et des besoins.

La Communauté de Communes du Saulnois compte 128 communes et 30 000 habitants, dont 894 enfants de moins de 3 ans. Face au vieillissement de la population en Moselle, le développement des services aux familles constitue un levier majeur pour attirer de nouvelles familles sur les territoires.

Conscients des besoins des familles de son territoire, la Communauté de Communes du Saulnois et les communes signataires s'engagent avec cette convention à maintenir l'offre existante de services aux familles, la développer et veiller à en améliorer la qualité. Les équipements d'accueil du jeune

enfant, le relais petite enfance, les accueils de loisirs ainsi que le centre social et les espaces de vie sociale sont les principaux équipements existants visés par cette convention.

La convention territoriale globale de la Communauté de Communes du Saulnois porte des ambitions sur 11 axes stratégiques :

- Petite enfance : attractivité du territoire pour les professionnels et les familles, l'éveil à la socialisation de l'enfant ;
- Parentalité : appui aux parents dans l'exercice de leur rôle par des échanges avec des professionnels, et d'autres parents, création du lien social pour rompre l'isolement, couverture du territoire en matière de soutien à la parentalité ;
- Enfance et jeunesse : attractivité pour les métiers de l'animation, création de lien entre les acteurs du territoire, attractivité du territoire pour les familles ;
- Accès aux droits – accompagnement social : favoriser l'égalité d'accès aux services du territoire ;
- Animation de la vie sociale : favoriser la participation des habitants à la vie du territoire, développement de liens sociaux et la cohésion sociale ;
- Handicap : proposition d'une réponse plus adaptée aux besoins des familles, attractivité du territoire pour une famille d'une personne porteuse de handicap, développement de la connaissance des acteurs et des actions sur le territoire ;
- Emploi et insertion professionnelle : développement du lien entre l'offre de formation et les besoins des entreprises, accompagnement des personnes en insertion ;
- Mobilité : coordination des initiatives existantes, adaptation de l'offre de mobilité aux besoins de la population ;
- Prévention : renforcement de l'équité en termes d'actions portées sur le territoire ;
- Logement-habitat : pallier la hausse de la vacance de logement ;
- Santé : favoriser l'accessibilité de l'offre de soin.

La Caf apporte à la fois son soutien financier (aides à l'investissement et au fonctionnement), ainsi que l'expertise de ses conseillers techniques.

La convention territoriale globale est conclue pour une période de cinq ans, couvrant les années 2021 à 2025.

Signataires :

M. le Président de la Communauté de Communes du Saulnois
M. le Président de la Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle ;
M. le Directeur de la Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle ;
M. le Président de La Mutualité Sociale Agricole de Lorraine ;
M. le Directeur de la Mutualité Sociale Agricole de Lorraine ;
M. le Maire d'Albestroff
M. le Maire de Château-Salins
M. le Maire d'Amélecourt
Mme le Maire de Bourdonnay
M. le Maire de Chambrey
M. le Maire de Dieuze
M. le Maire de Francaltroff
M. le Maire de Gerbécourt
M. le Maire de Lagarde
M. le Maire de Lubécourt
M. le Maire de Salennes
M. le Maire de Vaxy
M. le Maire de Fresnes-en-Saulnois
M. le Maire de Maizières-les-Vic
M. le Maire de Morville-les-Vic
M. le Maire de Nébing

M. le Maire d'Ommeray
M. le Maire de Val-de-Bride
M. le Maire de Vergaville
M. le Maire de Vic-sur-Seille
Mme la Présidente du SIS de Delme
M. le Président du SIVOS d'Insming
Mme la Présidente du SIS de Gremecey
M. le Président du SSI de Hampont
Madame la Présidente du SIS de Marsal
M. le Président du SSI Val de Videlonge
M. le Président du SIVUM des Armoises
Mme la Présidente du SIS de la Nied
M. le Président du SIVOM de Neufchère

Partenaires locaux :

Mme et M. les membres de la commission du pôle des affaires sociales et familiales de la CCS ;
Mme les directrices des 5 structures multi-accueils de la CCS ;
Mme l'animatrice du Relais Petite-Enfance de la CCS ;
M. le responsable du pôle aménagement de la CCS ;
Mme l'assistante du pôle aménagement et ASF de la CCS ;
M. le Sous-Directeur de la Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle ;
Mme la conseillère technique d'action sociale de la Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle ;
M. le conseiller technique parentalité de la Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle ;
Mme la conseillère technique d'action sociale de la Mutualité Sociale Agricole de Lorraine ;
Mme et M. les conseillers départementaux du territoire du Saulnois
Mme la déléguée territoriale de la Solidarité Château-Salins/Sarrebourg du Département de la Moselle
Mme la cadre de santé du Département de la Moselle territoire Sarrebourg/Château-Salins
Mme les puéricultrices du secteur Saulnois du Département de la Moselle
Mme la cheffe de service du pôle RSA et insertion du secteur Sarrebourg/Château-Salins du Département de la Moselle
Mme la chargée d'insertion du Département de la Moselle territoire Sarrebourg/Château-Salins
Mme la référente action éducative préventive du Département de la Moselle territoire Sarrebourg/Château-Salins
Mme la cheffe du service social polyvalent du Département de la Moselle territoire Sarrebourg/Château-Salins
Mme la Présidente de la Fédération Départementale des Foyers Ruraux de Moselle
M. le coordinateur de la Fédération Départementale des Foyers Ruraux de Moselle
M. le Président de l'Organisation Populaire et familiale des Accueils de Loisirs
M. le Directeur de l'Organisation Populaire et familiale des Accueils de Loisirs
M. le Président de l'Association Familiale du Saulnois
Mme la Présidente de la Maison des Jeunes et de la Culture et du Centre Social Jacques Prevert
Mme la Présidente de la Maison des Jeunes et de la Culture de Château-Salins
Mme la Présidente de la Mission locale du Sud Mosellan
Mme la Directrice de la Mission locale du Sud Mosellan
Mme la conseillère du territoire du Saulnois de la Mission locale du Sud Mosellan
M. le Président de la Maison de l'Emploi du Sud Mosellan
Mme la Directrice de la Maison de l'Emploi du Sud Mosellan
Mme la chargée de mission développement de l'emploi et relation entreprises de la Maison de l'Emploi du Sud Mosellan
Mme et M. les directeurs des périscolaires et accueils de loisirs sans hébergements du territoire du Saulnois
Mme et M. les directeurs des espaces de vie sociales du Saulnois
Mme la représentante du SESSAD et de l'IME de Dieuze
Mme la Présidente du CAMSP de Sarrebourg
Mme la Directrice du CAMSP de Sarrebourg
Mme la représentante du pôle infanto juvénile de l'hôpital et CMP de Dieuze